



# Subvention de fonctionnement

## Qu'est-ce que la subvention de fonctionnement?

La subvention de fonctionnement est un financement de soutien continue offert aux centres de la petite enfance du Nouveau-Brunswick et aux garderies en milieu familiales désignés. Cette subvention a été conçue pour aider les exploitants à fournir des services de meilleure qualité, à répondre aux critères de qualité d'un centre désigné et à fournir un soutien aux centres désignés pour réaliser leurs plans annuels d'amélioration de la qualité.

- Les établissements désignés seront admissibles à une subvention de fonctionnement de 2,50 \$ par jour et par espace pour enfants d'âge préscolaire inscrit.
- Les centres désignés seront admissibles à une subvention de fonctionnement de 10 \$ par jour et par espace pour enfants d'âge de nourrisson inscrit.
- Les garderies en milieu familial désignées seront admissibles à une subvention de fonctionnement de 2,50 \$ par jour par espace pour enfants d'âge de nourrisson inscrit.

## Qui en bénéficiera?

Ce sont les enfants qui en bénéficieront, dans leur continuum d'apprentissage, des investissements réalisés par les centres de la petite enfance désignés pour améliorer la qualité des lieux de leur établissement.

Les centres de la petite enfance du Nouveau-Brunswick désignés disposeront de fonds pour améliorer la qualité des services qu'ils offrent aux familles.

## Pourquoi cette initiative est-elle mise en oeuvre?

Dans le Rapport final de la Commission d'étude sur les services de garde du Nouveau-Brunswick, les responsables et les éducateurs ont clairement indiqué qu'ils veulent améliorer la qualité des services offerts et que la qualité a un prix. De plus, ils ont affirmé que le fait de devenir un centre désigné comporte des exigences de qualités supplémentaires auxquelles les autres types d'établissements agréés n'ont pas à satisfaire.

Cette subvention supplémentaire pour l'amélioration continue de la qualité permettra aux exploitants de compenser les coûts relatifs à ces exigences supplémentaires afin d'offrir des services de plus grande qualité aux familles qui bénéficient des services offerts par leurs établissements.



Les administrateurs et les exploitants ont également indiqué que les nourrissons sont un groupe d'âge difficile à servir car les coûts sont élevés en raison du faible ratio adulte / enfant qui est réglé par le gouvernement; une partie du financement aidera les centres d'apprentissage précoce à offrir et à maintenir des places pour les nourrissons.

### **Pour information**

1 888 762 8600

